

Primaire polyuréthane

UZIN PE 412

Primaire PU monocomposant, apte au sablage, pour la pose de parquets

DOMAINES D'APPLICATION :

Adapté :

- ▶ avant la pose directe de parquet avec les colles PU et STP UZIN
- ▶ avant application d'un ragréage base ciment / base sulfate de calcium en combinaison avec UZIN PE 280 ou le sable UZIN Persland 0.8
- ▶ pour les zones à sollicitations importantes en domaine résidentiel, commercial ou industriel léger

POUR APPLICATION SUR :

- ▶ les supports instables, poreux ou fissurés
- ▶ les anciens supports denses ou absorbants avec des résidus de ragréage ou traces de colle (par ex. résine synthétique, néoprène, bitume ou colle de sulfite)
- ▶ les supports sensibles à l'humidité (par ex. panneaux de bois aggloméré, OSB ou chape sèche à base de gypse).
- ▶ chape asphalte coulé neuve
- ▶ chape ciment, chape sulfate de calcium
- ▶ planchers chauffants



PROPRIÉTÉS :

Le primaire UZIN PE 412 est idéal pour sécuriser vos chantiers de pose de parquets sur supports douteux ou anormalement poreux. Il peut aussi être sablé pour assurer l'ancrage parfait d'un ragréage UZIN.

- ▶ Facile à appliquer au rouleau
- ▶ Bon pouvoir de pénétration
- ▶ Séchage très rapide
- ▶ Insensible à l'humidité jusqu'à 4% CM
- ▶ Peut être sablé
- ▶ Pour l'intérieur



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Emballage	bidon plastique
Conditionnement	12 kg
Tenue en stock	12 mois en emballage d'origine
Couleur	brun
Consommation	80 à 150 g/m ² par couche
T° idéale d'application	15 à 25°C et HR inf. à 75%
Temps de séchage	voir tableau d'application
T° min. de mise en oeuvre	minimum 10 °C au sol

*A 20 °C et 65 % d'humidité relative de l'air.



PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le support doit être résistant, porteur, sec, propre, non fissuré, et exempt de toute substance susceptible de diminuer l'adhérence (par ex. salissures, huile, graisse). Les chapes ciment devront être poncées puis dépoussiérées par aspiration. Contrôler que le support correspond bien aux normes et fiches en vigueur et prendre les mesures nécessaires/émettre des réserves en cas de déficience. Éliminer les couches instables ou diminuant l'adhérence (par exemple les agents de décoffrage, résidus non adhérents de peinture, revêtement, ragréage ou colle) par broissage, ponçage, fraisage ou grenaillage. Éliminer soigneusement poussières et éléments non adhérents par aspiration. Toujours laisser parfaitement sécher le primaire.

Observer les fiches techniques des produits UZIN utilisés.

MISE EN OEUVRE :

1. Avant utilisation, acclimater l'emballage à la température ambiante puis bien l'agiter.
2. **Pour le collage direct avec une colle PU ou STP UZIN**, appliquer UZIN PE 412 au rouleau nylon UZIN. Procéder au collage du parquet dans un intervalle de 72 heures, sinon dépolir la surface et passer l'aspirateur.
Pour bloquer l'humidité résiduelle du support jusqu'à 4%, appliquer UZIN PE 412 au rouleau nylon en 2 couches.
Pour appliquer un ragréage avant la pose d'un revêtement de sol, appliquer UZIN PE 412 puis sabler à refus dans le frais ou appliquer UZIN PE 412 suivi du primaire express UZIN PE 280.
3. Nettoyer immédiatement les outils avec les lingettes UZIN Clean-Box. Le produit durci ne peut être éliminé que mécaniquement.

TABLEAU D'APPLICATION

Support/Application	Consommation	Temps de séchage
Avant collage direct avec une colle UZIN PUR-/MSP-/STP	80 – 150 g/m ²	12 heures*
Sur chape d'asphalte coulé, avant collage min. 12 heures*/ direct avec une colle à parquet PUR/MSP/STP	80 – 150 g/m ²	12 heures*
Pour bloquer l'humidité résiduelle jusqu'à 4%	250 - 300 g/m ²	1ère et 2ème couche : environ 1h

*À 20 °C et 65 % d'humidité relative de l'air.

IMPORTANT :

- Stocker à T° modéré et à l'abri du gel. Refermer hermétiquement les emballages entamés et en utiliser le contenu rapidement.
- Une température basse et une humidité de l'air élevée prolongent la durée du séchage, une température élevée et une humidité de l'air basse la réduisent.
- Dans le cas d'une utilisation sur un support très absorbant, en tant que barrière anti-odeurs sur des anciennes chapes, une application en deux couches est nécessaire.
- L'utilisation directe d'une colle PU ou STP UZIN sur le primaire PE 412 doit impérativement intervenir dans l'intervalle des 72 heures après l'application du primaire.
- Dans le cas d'une chape ou dalle sur terre-plein ou d'une chape ciment avec plus de 4% CM, utiliser le primaire résine époxy UZIN PE 470.
- Depuis le 24 août 2023, une formation en ligne est obligatoire pour l'utilisation de produits contenant une teneur en diisocyanates supérieure à 0,1% (consulter le service technique UZIN pour réaliser cette formation).
- Pour la préparation du support et la mise en oeuvre des produits, respecter les fiches techniques des produits utilisés, les DTU, CPT, guides de rénovation, normes et règles professionnelles, etc., en vigueur à la date d'exécution des travaux.

AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX

- Sans solvant
- EMI CODE EC 1 PLUS – À très faible émission

COMPOSITION :

Prépolymères polyuréthane, durcissant par réaction avec l'humidité.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Sans solvant. Ininflammable. Contient: diphenylméthanediiisocyanate (MDI). Nocif par inhalation. Irritant pour les yeux, les organes respiratoires et la peau. Les vapeurs de MDI pouvant être inspirées sont suspectées d'avoir un effet cancérigène. Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Sensibilisation possible par inhalation et contact avec la peau. Bien aérer pendant la mise en oeuvre, utiliser une crème de protection de la peau, des gants et des lunettes de protection. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau, et consulter un médecin. Observer les descriptions de danger /consignes de sécurité portées sur l'étiquette de l'emballage et la fiche de données de sécurité.

ÉLIMINATION :

Rassembler si possible les restes de produits et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Recyclage possible des emballages totalement vidés.

Élimination spéciale des restes de produit non durcis et des emballages contenant des restes de produit non durcis.
Élimination des emballages contenant des restes de produit durci avec les déchets de chantier. Rassembler les restes de produit, laisser durcir puis éliminer avec les déchets de chantier.